



## **RAPPORT DE GESTION PREMIER TRIMESTRE 2026**

---

### **TABLE DES MATIÈRES**

<b>PROFIL DE L'ENTREPRISE .....</b>	<b>2</b>
<b>FAITS SAILLANTS .....</b>	<b>2</b>
<b>ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS .....</b>	<b>6</b>
<b>ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ .....</b>	<b>7</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE .....</b>	<b>10</b>
<b>INFORMATIONS ADDITIONNELLES .....</b>	<b>14</b>
<b>SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....</b>	<b>24</b>

## PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. couvre les principales activités du premier trimestre 2026 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Il devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025. À moins d'avis contraire, tous les montants du présent rapport sont en dollars canadiens (« CA ») et toutes les références à « Québecor » ou à la « Société » désignent Québecor inc. et ses filiales.

Chef de file parmi les sociétés de télécommunications et médias du Canada, Québecor exerce ses activités par l'entremise de ses filiales dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, et Sports et divertissement. Le secteur Télécommunications offre des services de téléphonie mobile et filaire, d'accès Internet, de télédistribution, de solutions d'affaires et un service de vidéo sur demande par abonnement (« VSDA ») au Canada. Les activités du secteur Média au Québec englobent l'exploitation d'un réseau de télévision généraliste et des services de télévision spécialisée, des services de location de studios et d'équipements ainsi que des services de postproduction dans l'industrie du cinéma et de la télévision, l'impression, l'édition et la distribution de journaux quotidiens, l'exploitation de plateformes numériques de nouvelles et de divertissement, l'édition et la distribution de magazines, la production et distribution de contenu audiovisuel ainsi que l'affichage extérieur. Les activités du secteur Sports et divertissement au Québec comprennent l'exploitation et la gestion du Centre Vidéotron à Québec, la production de spectacles, la gestion d'événements sportifs et culturels, l'édition et la distribution de livres, la production de musique ainsi que l'exploitation d'une équipe de la Ligue de hockey junior Maritimes Québec.

Québecor déploie une stratégie d'expansion géographique dans le marché canadien des télécommunications, axée sur une concurrence accrue en téléphonie mobile, ainsi qu'une stratégie de convergence et de maximisation de la valeur de ses contenus au profit de ses différentes propriétés et de ses multiples plateformes de distribution.

La Société utilise des mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres et le ratio d'endettement net consolidé, ainsi que des indicateurs clés de rendement tels que l'unité génératrice de revenus (« UGR ») et le revenu mensuel moyen mobile par unité (« RMPU mobile »). Les définitions de ces mesures et de ces indicateurs sont présentées dans les sections « Mesures non normalisées selon les IFRS » et « Indicateurs clés de rendement ».

## FAITS SAILLANTS

### Premier trimestre 2026

**Revenus** de 1,40 G\$, en hausse de 52,1 M\$ (3,9 %).

**BAIIA ajusté**<sup>1</sup> de 576,6 M\$, en hausse de 27,0 M\$ (4,9 %), malgré l'impact défavorable de 47,3 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions dans l'ensemble des secteurs de la Société.

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 225,4 M\$ (1,00 \$ par action de base), en hausse de 34,7 M\$ (0,18 \$ par action de base) ou 18,2 %.

**Bénéfice net ajusté**<sup>1</sup> de 219,5 M\$ (0,97 \$ par action de base), en hausse de 34,4 M\$ (0,17 \$ par action de base) ou 18,6 %.

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés**<sup>1</sup> de 443,7 M\$, en hausse de 40,4 M\$ (10,0 %).

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 420,3 M\$, en hausse de 0,1 M\$.

---

<sup>1</sup> Voir « Mesures non normalisées selon les IFRS ».

**Tableau 1****Sommaire consolidé des résultats, des flux de trésorerie et du bilan**

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2026	2025
<b>Résultats</b>		
Revenus :		
Télécommunications	1 216,9	\$ 1 160,1
Média	156,5	164,6
Sports et divertissement	49,0	49,7
Intersectoriels	(27,2)	(31,3)
	<b>1 395,2</b>	1 343,1
BAlIA ajusté (BAlIA ajusté négatif) :		
Télécommunications	619,6	581,4
Média	(2,2)	(18,6)
Sports et divertissement	1,8	3,5
Siège social	(42,6)	(16,7)
	<b>576,6</b>	549,6
Amortissement	(209,4)	(215,3)
Frais financiers	(76,2)	(92,5)
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(4,1)	(3,3)
Autres éléments	9,4	6,6
Impôts sur le bénéfice	(72,2)	(60,8)
<b>Bénéfice net</b>	<b>224,1</b>	<b>\$ 184,3</b>
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	225,4	190,7
Bénéfice net ajusté	219,5	185,1
Par action de base :		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	1,00	0,82
Bénéfice net ajusté	0,97	0,80

**Tableau 1 (suite)**

 Trois mois terminés  
les 31 mars

	2026	2025
<b>Dépenses en immobilisations :</b>		
Télécommunications	130,3	\$ 142,2
Média	1,2	2,9
Sports et divertissement	1,3	1,2
Siège social	0,1	–
	<b>132,9</b>	146,3
<b>Flux de trésorerie :</b>		
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés :		
Télécommunications	489,3	439,2
Média	(3,4)	(21,5)
Sports et divertissement	0,5	2,3
Siège social	(42,7)	(16,7)
	<b>443,7</b>	403,3
Flux de trésorerie libres <sup>1</sup>	<b>235,5</b>	237,8
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	<b>420,3</b>	420,2
	<b>31 mars</b>	31 déc.
	<b>2026</b>	2025
<b>Bilan :</b>		
Espèces et quasi-espèces	281,1	\$ 160,6
Fonds de roulement	(117,4)	(233,2)
Actif net lié aux instruments financiers dérivés	90,0	24,3
Actif total	<b>12 798,4</b>	12 812,2
Dette à long terme totale (y compris la portion à court terme)	<b>6 888,3</b>	6 824,3
Obligations locatives (court et long terme)	412,2	410,6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	<b>2 678,7</b>	2 625,0
Capitaux propres	<b>2 789,4</b>	2 737,0
<b>Ratio d'endettement net consolidé<sup>1</sup></b>	<b>2,86x</b>	2,95x

### **Télécommunications**

- Au premier trimestre 2026, le secteur Télécommunications a affiché une hausse de 56,8 M\$ (4,9 %) de ses revenus et de 38,2 M\$ (6,6 %) de son BAIIA ajusté.
- Progression de 37,6 M\$ (8,8 %) des revenus de services de téléphonie mobile et de 10,1 M\$ (3,2 %) des revenus de services d'accès Internet.
- Augmentation nette de 13 900 (0,2 %) UGR<sup>2</sup> au premier trimestre 2026, dont 28 800 lignes (0,7 %) en téléphonie mobile.
- Le 15 avril 2026, Vidéotron ltée (« Vidéotron ») a été couronnée l'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois pour la 20<sup>e</sup> fois depuis 2006, selon l'étude Réputation 2026 de Léger. Sans équivalent dans l'industrie, ce jalon témoigne d'une relation de confiance solidement établie depuis plus de vingt ans auprès de millions de clients à l'échelle du Québec.

<sup>1</sup> Voir « Mesures non normalisées selon les IFRS ».

<sup>2</sup> Voir « Indicateurs de rendement ».

- Le 10 avril 2026, Vidéotron a lancé son nouveau forfait Internet résidentiel 2 GIGA, offrant des vitesses allant jusqu'à 2 000 Mbit/s de téléchargement et 200 Mbit/s de téléversement. Disponible dans certains secteurs de Montréal, de Laval et de Québec, cette nouvelle offre, qui répond aux besoins croissants des ménages hyperconnectés, fera l'objet d'un déploiement progressif sur le réseau.
- Le 24 février 2026, Freedom Mobile (« Freedom ») a lancé une nouvelle gamme de forfaits intitulée *Total Freedom*, qui offre une couverture nationale à l'échelle du Canada ainsi que l'itinérance dans plus de 120 destinations internationales, sans frais supplémentaires. Intégrant l'accès au réseau 5G+, l'itinérance internationale et la promesse de gel des prix, ces forfaits visent à proposer une expérience fluide et sans souci aux clients, tant au Canada qu'à l'étranger.

### **Média**

- Au premier trimestre 2026, le secteur Média a affiché une baisse de 8,1 M\$ (-4,9 %) de ses revenus et un écart favorable de 16,4 M\$ de son BAIIA ajusté.

### **Sports et divertissement**

- Au premier trimestre 2026, le secteur Sports et divertissement a affiché des baisses de 0,7 M\$ (-1,4 %) de ses revenus et de 1,7 M\$ de son BAIIA ajusté.

### **Opérations de financement**

- Le 2 avril 2026, Vidéotron a remboursé le solde de 500,0 M\$ de la deuxième tranche de sa facilité de crédit à terme. De plus, le 6 mai 2026, Vidéotron a remboursé par anticipation un montant de 200,0 M\$ sur la dernière tranche de 700,0 M\$ venant à échéance en avril 2027 de sa facilité de crédit à terme.
- Le 1<sup>er</sup> avril 2026, Vidéotron a établi un programme de papier commercial aux États-Unis par voie de placement privé, lui permettant d'émettre des billets non garantis de premier rang (pari passu avec ses autres dettes non garanties et non subordonnées) d'une échéance maximale de 364 jours, jusqu'à concurrence de 1,0 G\$ US en circulation. La facilité de crédit renouvelable de Vidéotron servira de source de garantie de liquidités et la Société entend couvrir le risque de change lié à ces émissions.
- Le 28 janvier 2026, Vidéotron a modifié et mis à jour sa convention de crédit afin de proroger l'échéance des deux tranches existantes de sa facilité de crédit renouvelable : i) la première tranche de 400,0 M\$, dont l'échéance est désormais fixée à janvier 2031, et ii) la deuxième tranche de 400,0 M\$, dont l'échéance est désormais fixée à janvier 2027, prévoyant une option de conversion en une facilité à terme venant à échéance en janvier 2028. Vidéotron a également ajouté deux nouvelles tranches à sa facilité de crédit renouvelable : i) une première tranche de 250,0 M\$ US, venant à échéance en janvier 2031, et ii) une deuxième tranche de 250,0 M\$ US, venant à échéance en janvier 2027, prévoyant une option de conversion en une facilité à terme venant à échéance en janvier 2028. Certaines conditions des facilités ont également été modifiées.

## ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

### Comparaison des premiers trimestres 2026 et 2025

**Revenus** de 1,40 G\$, en hausse de 52,1 M\$ (3,9 %).

- Augmentation dans le secteur Télécommunications (56,8 M\$ ou 4,9 % des revenus du secteur).
- Diminution dans les secteurs Média (8,1 M\$ ou -4,9 %) et Sports et divertissement (0,7 M\$ ou -1,4 %).

**BAIIA ajusté** de 576,6 M\$, en hausse de 27,0 M\$ (4,9 %), malgré l'impact défavorable de 47,3 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions dans l'ensemble des secteurs de la Société, principalement attribuable à la hausse importante du cours de l'action de Québecor.

- Hausse dans le secteur Télécommunications (38,2 M\$ ou 6,6 % du BAIIA ajusté du secteur).
- Écart favorable dans le secteur Média (16,4 M\$).
- Écart défavorable au siège social (25,9 M\$), dû essentiellement à la hausse de la charge de rémunération à base d'action.
- Baisse dans le secteur Sports et divertissement (1,7 M\$).

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 225,4 M\$ (1,00 \$ par action de base) au premier trimestre 2026, contre 190,7 M\$ (0,82 \$ par action de base) à la même période de 2025, soit une hausse de 34,7 M\$ (0,18 \$ par action de base) ou 18,2 %.

- Les écarts favorables s'expliquent par :
  - la hausse de 27,0 M\$ du BAIIA ajusté;
  - la diminution de 16,3 M\$ liée aux frais financiers;
  - la baisse de 5,9 M\$ liée à la charge d'amortissement;
  - l'écart favorable de 2,8 M\$ lié aux autres éléments.
- Les écarts défavorables s'expliquent principalement par :
  - la hausse de 11,4 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice;
  - l'écart défavorable de 5,1 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle.

**Bénéfice net ajusté** de 219,5 M\$ (0,97 \$ par action de base) au premier trimestre 2026, contre 185,1 M\$ (0,80 \$ par action de base) à la même période de 2025, soit une hausse de 34,4 M\$ (0,17 \$ par action de base) ou 18,6 %.

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés** de 443,7 M\$, en hausse de 40,4 M\$ (10,0 %) au premier trimestre 2026, expliquée par la hausse de 27,0 M\$ du BAIIA ajusté et de la baisse de 13,4 M\$ des dépenses en immobilisations.

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 420,3 M\$, en hausse de 0,1 M\$. La hausse du BAIIA ajusté et la baisse de la portion monétaire des frais financiers ont été contrebalancées par la hausse des impôts exigibles.

**Charge d'amortissement** de 209,4 M\$ au premier trimestre 2026, soit une diminution de 5,9 M\$. La charge d'amortissement est essentiellement attribuable au secteur Télécommunications.

**Frais financiers** de 76,2 M\$ au premier trimestre 2026, en baisse de 16,3 M\$, expliquée principalement par un niveau moyen d'endettement moins élevé et par l'impact d'un taux d'intérêt moyen inférieur sur la dette à long terme.

**Charge de restructuration, dépréciation d'actifs et autres** de 4,1 M\$, soit un écart défavorable de 0,8 M\$.

**Gain lié aux autres éléments** de 9,4 M\$ au premier trimestre 2026, soit un écart favorable de 2,8 M\$.

**Charge d'impôts sur le bénéfice** de 72,2 M\$ au premier trimestre 2026 (taux d'imposition effectif de 25,6 %), contre 60,8 M\$ (taux d'imposition effectif de 26,0 %) à la même période de 2025, soit un écart défavorable de 11,4 M\$, qui s'explique principalement par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

## ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

### Télécommunications

#### Résultats d'exploitation du premier trimestre 2026

Revenus de 1,22 G\$ au premier trimestre 2026, en hausse de 56,8 M\$ (4,9 %).

- Revenus des services de téléphonie mobile de 466,4 M\$, soit une progression de 37,6 M\$ (8,8 %), expliquée surtout par la croissance du nombre de lignes et par la hausse du revenu moyen par ligne.
- Revenus des services d'accès Internet de 322,7 M\$, en hausse de 10,1 M\$ (3,2 %). Cet écart favorable s'explique principalement par la hausse du revenu moyen par client.
- Revenus des services de télédistribution de 188,2 M\$, soit une baisse de 2,0 M\$ (-1,1 %), expliquée principalement par l'impact de la réduction du nombre de clients, conforme aux tendances observées dans le marché, contrebalancée en partie par la hausse du revenu moyen par client.
- Revenus des services de téléphonie filaire de 54,0 M\$, en baisse de 5,9 M\$ (-9,8 %), principalement due à l'impact de la diminution du nombre de lignes, conforme aux tendances observées dans le marché.
- Revenus d'équipements mobiles vendus aux clients de 141,6 M\$, en hausse de 15,3 M\$ (12,1 %), surtout en raison de l'augmentation des prix.
- Autres revenus de 44,0 M\$, en hausse de 1,7 M\$ (4,0 %).

RMPU mobile<sup>1</sup> de 35,19 \$ au premier trimestre 2026, contre 34,70 \$ à la même période de 2025, soit une hausse de 0,49 \$ (1,4 %), principalement attribuable à la baisse des escomptes promotionnels et la migration des clients vers des forfaits à prix plus élevés, atténuées en partie par l'impact dilutif des services prépayés de Freedom et de Fizz.

#### Statistiques de clientèle

Le tableau 2 indique les variations des UGR pour les périodes de trois mois et de douze mois terminées les 31 mars de 2026 et 2025.

**Tableau 2**  
**Variation des UGR**  
(en milliers d'unités)

	Trois mois terminés les 31 mars		Douze mois terminés les 31 mars	
	2026	2025	2026	2025
Téléphonie mobile	28,8 0,7 %	52,9 1,3 %	286,9 6,9 %	362,0 9,6 %
Internet	1,0 0,1 %	(3,5) -0,2 %	12,0 0,7 %	8,0 0,5 %
Télédistribution	(4,4) -0,4 %	(0,9) -0,1 %	(46,7) -3,6 %	(42,2) -3,2 %
Téléphonie filaire	(11,5) -2,1 %	(15,7) -2,6 %	(57,0) -9,6 %	(65,1) -9,9 %
Total UGR	13,9 0,2 %	32,8 0,4 %	195,2 2,5 %	262,7 3,5 %

<sup>1</sup> Voir « Indicateurs clés de rendement ».

**Tableau 3**  
**UGR à la fin de chaque trimestre**  
(en milliers de clients)

	Mars 2026	Déc. 2025	Sept. 2025	Juin 2025	Mars 2025	Déc. 2024	Sept. 2024	Juin 2024
Téléphonie mobile	4 430,8	4 402,0	4 328,1	4 214,3	4 143,9	4 091,0	4 005,0	3 874,2
Internet	1 741,1	1 740,1	1 736,4	1 725,9	1 729,1	1 732,6	1 734,3	1 722,5
Télédistribution	1 246,8	1 251,2	1 259,3	1 274,2	1 293,5	1 294,4	1 311,9	1 321,9
Téléphonie filaire	536,2	547,7	562,1	577,4	593,2	608,9	627,5	643,4
<b>Total UGR</b>	<b>7 954,9</b>	<b>7 941,0</b>	<b>7 885,9</b>	<b>7 791,8</b>	<b>7 759,7</b>	<b>7 726,9</b>	<b>7 678,7</b>	<b>7 562,0</b>

**BAIIA ajusté** de 619,6 M\$, en hausse de 38,2 M\$ (6,6 %), qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse des revenus des services de téléphonie mobile et d'accès Internet;
- une baisse de certains frais d'exploitation, dont le service à la clientèle et les frais d'administration.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de la charge de rémunération à base d'actions;
- l'impact de la baisse des revenus des services de téléphonie filaire.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités (exprimés en pourcentage des revenus) de 49,1 % au premier trimestre 2026, contre 49,9 % à la même période de 2025.

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés** de 489,3 M\$ au premier trimestre 2026, contre 439,2 M\$ à la même période de 2025 (tableau 10). Cette hausse de 50,1 M\$ (11,4 %) s'explique par la hausse de 38,2 M\$ du BAIIA ajusté et par la baisse de 11,9 M\$ des dépenses en immobilisations.

## Média

### Résultats d'exploitation du premier trimestre 2026

**Revenus** de 156,5 M\$ au premier trimestre 2026, en baisse de 8,1 M\$ (-4,9 %).

- Diminution des revenus de publicité de 5,4 M\$ (-7,2 %), principalement en affichage, dans les journaux et en télévision.
- Hausse des revenus d'abonnement de 3,7 M\$ (8,5 %), essentiellement due à la hausse des tarifs de redevances pour les chaînes spécialisées en télévision.
- Baisse des autres revenus de 6,4 M\$ (-14,1 %), expliquée principalement par la baisse des revenus de marketing numérique et des revenus de services cinématographiques et audiovisuels.

**BAIIA ajusté** négatif de 2,2 M\$, soit un écart favorable de 16,4 M\$, qui s'explique surtout par les économies découlant des différentes initiatives de réduction de coûts déployées, dont la baisse des coûts de contenu, ainsi que par l'impact favorable de l'annulation de la taxe sur les services numériques par le gouvernement fédéral.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités (exprimés en pourcentage des revenus) de 101,4 % au premier trimestre 2026, contre 111,3 % à la même période de 2025, essentiellement attribuable à la baisse des frais d'exploitation.

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés** négatifs de 3,4 M\$ au premier trimestre 2026, contre des flux de trésorerie d'exploitation ajustés négatifs de 21,5 M\$ à la même période de 2025 (tableau 10), soit un écart favorable de 18,1 M\$, principalement attribuable à la variation favorable de 16,4 M\$ du BAIIA ajusté.

## Sports et divertissement

### Résultats d'exploitation du premier trimestre 2026

**Revenus** de 49,0 M\$ au premier trimestre 2026, soit une baisse de 0,7 M\$ (-1,4 %), principalement attribuable à la baisse des revenus des activités de livres.

**BAIIA ajusté** de 1,8 M\$ au premier trimestre 2026, soit une baisse de 1,7 M\$, qui s'explique surtout par l'incidence de la hausse de la charge de rémunération à base d'actions et par l'impact de la baisse des revenus.

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés** de 0,5 M\$ au premier trimestre 2026, soit une baisse de 1,8 M\$, principalement attribuable à la baisse de 1,7 M\$ du BAIIA ajusté.

## FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

### Activités d'exploitation

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 420,3 M\$ au premier trimestre 2026, contre 420,2 M\$ à la même période de 2025.

Cette augmentation de 0,1 M\$ s'explique surtout par :

- la hausse de 27,0 M\$ du BAIIA ajusté ;
- la baisse de 16,2 M\$ de la portion monétaire des frais financiers.

Contrebalancées en partie par :

- la hausse de 31,8 M\$ des impôts exigibles ;
- l'écart défavorable de 10,2 M\$ de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, expliqué principalement par les variations défavorables des débiteurs et des actifs liés à des contrats, contrebalancées en partie par la variation favorable des provisions pour les régimes de rémunération à base d'actions.

En comparaison avec le premier trimestre 2025, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 2026 ont été favorablement affectés par la hausse du BAIIA ajusté dans les secteurs Télécommunications et Média, par la baisse des frais financiers et par la variation favorable des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation du secteur Média. Ces éléments favorables ont toutefois été contrebalancés par la baisse des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation du secteur Télécommunications et par la hausse des impôts exigibles en lien avec l'augmentation du bénéfice imposable.

**Fonds de roulement** négatif de 117,4 M\$ au 31 mars 2026, contre un fonds de roulement négatif de 233,2 M\$ au 31 décembre 2025, soit un écart favorable de 115,8 M\$, principalement attribuable à la hausse des espèces et quasi-espèces et à la baisse des créiteurs, charges à payer et provisions, contrebalancées en partie par la baisse des débiteurs et des stocks.

### Activités d'investissement

**Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations** de 185,4 M\$ au premier trimestre 2026, contre 182,5 M\$ à la même période de 2025, soit une augmentation de 2,9 M\$, qui s'explique par la variation nette défavorable de 16,3 M\$ des éléments hors caisse courants, contrebalancée en partie par la baisse de 13,4 M\$ des dépenses en immobilisations, principalement dans le secteur des Télécommunications.

**Subventions nettes reçues pour financer les acquisitions d'immobilisations** de 0,2 M\$ au premier trimestre 2026, contre 18,3 M\$ au trimestre correspondant de 2025, dans le cadre de l'initiative du gouvernement du Québec visant à renforcer les services de télécommunications offerts aux régions du Québec.

**Produit d'aliénation d'éléments d'actif** de 0,6 M\$ au premier trimestre 2026, contre 0,1 M\$ à la même période de 2025.

**Acquisitions de placements et autres** : entrées de fonds de 2,6 M\$ au premier trimestre 2026, contre 1,1 M\$ à la même période de 2025.

### Flux de trésorerie libres

**Flux de trésorerie libres** de 235,5 M\$ au premier trimestre 2026, contre 237,8 M\$ à la même période de 2025 (tableau 11). Cette baisse de 2,3 M\$ s'explique surtout par l'augmentation de 2,9 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations.

## **Activités de financement**

**Dettes consolidées** en hausse de 64,6 M\$ au premier trimestre 2026. Variation nette favorable de 65,7 M\$ de l'actif net lié aux instruments financiers dérivés.

- L'augmentation de 64,6 M\$ de la dette au premier trimestre 2026 est essentiellement attribuable à l'écart moyen défavorable de 63,9 M\$ du taux de change. La hausse de la dette consolidée attribuable à ce facteur a été contrebalancée par la hausse de l'actif net lié aux instruments financiers dérivés.
- La variation nette favorable de 65,7 M\$ de l'actif net lié aux instruments financiers dérivés au premier trimestre 2026 est expliquée principalement par l'écart favorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés.
- Le 2 avril 2026, Vidéotron a remboursé le solde de 500,0 M\$ de la deuxième tranche de sa facilité de crédit à terme. De plus, le 6 mai 2026, Vidéotron a remboursé par anticipation un montant de 200,0 M\$ sur la dernière tranche de 700,0 M\$ venant à échéance en avril 2027 de sa facilité de crédit à terme.
- Le 1<sup>er</sup> avril 2026, Vidéotron a établi un programme de papier commercial aux États-Unis par voie de placement privé, lui permettant d'émettre des billets non garantis de premier rang (pari passu avec ses autres dettes non garanties et non subordonnées) d'une échéance maximale de 364 jours, jusqu'à concurrence de 1,0 G\$ US en circulation. La facilité de crédit renouvelable de Vidéotron servira de source de garantie de liquidités et la Société entend couvrir le risque de change lié à ces émissions.
- Le 28 janvier 2026, Vidéotron a modifié et mis à jour sa convention de crédit afin de proroger l'échéance des deux tranches existantes de sa facilité de crédit renouvelable : i) la première tranche de 400,0 M\$, dont l'échéance est désormais fixée à janvier 2031, et ii) la deuxième tranche de 400,0 M\$, dont l'échéance est désormais fixée à janvier 2027, prévoyant une option de conversion en une facilité à terme venant à échéance en janvier 2028. Vidéotron a également ajouté deux nouvelles tranches à sa facilité de crédit renouvelable : i) une première tranche de 250,0 M\$ US, venant à échéance en janvier 2031, et ii) une deuxième tranche de 250,0 M\$ US, venant à échéance en janvier 2027, prévoyant une option de conversion en une facilité à terme venant à échéance en janvier 2028. Certaines conditions des facilités ont également été modifiées.

## **Situation financière**

**Liquidités disponibles nettes** de 1,75 G\$ au 31 mars 2026 pour Québecor et ses filiales détenues à part entière, soit une facilité de crédit renouvelable disponible et inutilisée de 1,50 G\$ et des espèces et quasi-espèces de 250,8 M\$.

**Dettes consolidées** totalisant 6,86 G\$ au 31 mars 2026, soit une hausse de 64,6 M\$ par rapport au 31 décembre 2025, comprenant essentiellement la dette de Vidéotron. Variation nette favorable de 65,7 M\$ de l'actif net lié aux instruments financiers dérivés (cf. « Activités de financement » ci-dessus).

Au 31 mars 2026, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

**Tableau 4**  
**Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor**  
**Périodes de 12 mois terminées les 31 mars**  
(en millions de dollars canadiens)

2027	508,6	\$
2028	712,1	
2029	750,0	
2030	2 095,6	
2031	650,0	
2032 et ultérieurement	2 172,0	
<b>Total</b>	<b>6 888,3</b>	<b>\$</b>

Québecor peut (mais n'est d'aucune façon dans l'obligation de le faire) chercher à retirer ou à racheter, de temps à autre, des titres en circulation, par le biais d'achats sur le marché libre, de transactions négociées avec des partenaires privés ou autrement. Ces rachats, le cas échéant, dépendront des liquidités disponibles de la Société, de ses besoins en liquidités, des conditions du marché, des restrictions contractuelles et d'autres facteurs. Les montants de ces transactions pourraient être importants.

Au 31 mars 2026, l'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était d'environ 4,4 années (4,7 années au 31 décembre 2025). Compte tenu des instruments de couverture, la dette était constituée d'environ 92,5 % de titres à taux fixe (92,7 % au 31 décembre 2025) et de 7,5 % de titres à taux variable (7,3 % au 31 décembre 2025).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière de dépenses en immobilisations et d'acquisition de licences de spectre, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes et d'obligations locatives, et de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de respecter les échéances futures de ses dettes et obligations locatives, qui sont échelonnées au cours des prochaines années.

La Société est assujettie au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à ses ententes de financement. Au 31 mars 2026, la Société respectait tous ses ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

### **Dividendes déclarés**

Le 13 mai 2026, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,40 \$ par action sur les actions de catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes de catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »). Ce dividende sera versé le 23 juin 2026 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 29 mai 2026.

### **Conseil d'administration**

Le 25 février 2026, Marc M. Tremblay a été nommé administrateur de Québecor et de Québecor Média. Il possède une solide expertise dans le domaine juridique ainsi qu'une connaissance approfondie de Québecor et de ses différents secteurs, acquise au cours des quinze années passées au sein de la haute direction de la Société. Cette riche expérience, conjuguée à son leadership reconnu, constitue un apport stratégique important aux activités du conseil.

Cette nomination s'inscrit dans un contexte de transition, alors que deux administrateurs, soit Chantal Bélanger et Érik Péladeau, ont choisi de ne pas solliciter le renouvellement de leur mandat lors de l'assemblée annuelle des actionnaires qui se tiendra le 14 mai 2026.

## Analyse du bilan consolidé

**Tableau 5**

### **Bilan consolidé**

#### **Analyse des principales variations entre le 31 mars 2026 et le 31 décembre 2025**

(en millions de dollars canadiens)

	<b>31 mars 2026<sup>1</sup></b>		<b>31 déc. 2025<sup>1</sup></b>		<b>Écart</b>	<b>Principales sources d'explication de l'écart</b>
<b>Actif</b>						
Espèces et quasi-espèces	<b>281,1</b>	\$	160,6	\$	120,5	\$ Cf. « Flux de trésorerie et situation financière »
Débiteurs	<b>995,4</b>		1 067,8		(72,4)	Incidence de la variation courante des activités
Stocks	<b>390,6</b>		414,3		(23,7)	Incidence de la variation courante des activités
Immobilisations corporelles	<b>3 250,5</b>		3 282,7		(32,2)	Amortissement supérieur aux acquisitions de la période
Actifs incorporels	<b>3 427,7</b>		3 441,9		(14,2)	Amortissement supérieur aux acquisitions de la période
Instruments financiers dérivés <sup>2</sup>	<b>90,0</b>		24,3		65,7	Cf. « Activités de financement »
Autres éléments d'actif	<b>892,6</b>		917,9		(25,3)	Incidence de la variation courante des activités, dont la baisse des montants à recevoir sur les ventes d'appareils et des coûts de contrats
<b>Passif</b>						
Créditeurs, charges à payer et provisions	<b>1 049,0</b>		1 142,2		(93,2)	Incidence de la variation courante des activités
Dette à long terme, y compris la portion à court terme	<b>6 857,7</b>		6 793,1		64,6	Cf. « Activités de financement »
Impôts différés <sup>3</sup>	<b>796,0</b>		829,7		(33,7)	Incidence de la variation des activités à l'état consolidé des résultats et à l'état consolidé du résultat global
Autres éléments de passif	<b>391,0</b>		352,1		38,9	Hausse de la provision liée à la rémunération à base d'actions

<sup>1</sup> Les natures « espèces affectées » et « subvention différée » sont regroupées aux fins de l'analyse.

<sup>2</sup> Actif moins le passif.

<sup>3</sup> Passif moins l'actif.

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

### Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles importantes de la Société comprennent les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme et les obligations locatives, les engagements relatifs aux dépenses en immobilisations et autres engagements, dont les appareils mobiles, ainsi que ceux relatifs aux instruments financiers dérivés. Afin d'obtenir un résumé des obligations contractuelles de la Société, veuillez vous référer au rapport de gestion de Québecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, ainsi qu'au tableau 4 pour la mise à jour au 31 mars 2026 des remboursements de capital sur la dette à long terme. En date du 31 mars 2026, aucune modification significative n'a été apportée aux obligations contractuelles importantes de la Société depuis le 31 décembre 2025, autre que les transactions de financement décrites à la section « Activités de financement » dans le présent rapport.

### Transactions entre parties liées

Au premier trimestre 2026, la Société a engagé des dépenses auprès de sociétés liées pour un montant de 38,1 M\$ (29,2 M\$ en 2025), qui sont incluses dans les achats de biens et services, et a acquis des immobilisations et des actifs incorporels auprès de sociétés liées pour un montant de 6,3 M\$ (10,4 M\$ en 2025). La Société a également effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 5,6 M\$ (7,0 M\$ en 2025). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

### Capital-actions

Le tableau 6 présente les données du capital-actions de la Société au 15 avril 2026. De plus, à cette même date, 13 480 179 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation.

**Tableau 6**

#### Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 15 avril 2026	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	74 742 622	8,3 \$
Actions catégorie B	150 608 193	993,0

Le 6 août 2025, le conseil d'administration de la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 5 000 000 actions catégorie B représentant environ 3,2 % des actions catégorie B émises et en circulation le 1<sup>er</sup> août 2025. Les rachats peuvent être effectués entre le 15 août 2025 et le 14 août 2026, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles au Canada. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Le 13 mai 2026, la Société a été autorisée par la Bourse de Toronto à modifier son programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités afin d'augmenter le nombre maximal d'actions catégorie B qui lui est permis de racheter à 7 000 000 actions catégorie B, représentant environ 4,5 % des actions catégorie B détenues dans le public le 1<sup>er</sup> août 2025. Les autres modalités du programme de rachat demeurent inchangées.

Le 8 août 2025, la Société a conclu une entente visant un régime d'achat de titres automatique (le « régime ») avec un courtier désigné en vue de permettre le rachat d'actions aux termes du régime à des moments où il lui serait interdit de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes volontaires d'interdiction des opérations. Le régime a été préalablement autorisé par la Bourse de Toronto. Il est en vigueur depuis le 15 août 2025 et se terminera en même temps que le programme de rachat dans le cours normal des activités.

Aux termes du régime, avant d'entrer dans une période volontaire d'interdiction d'opérations, la Société peut demander, sans y être tenue, au courtier désigné de faire des achats dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités. Ces achats seront établis à la discrétion du courtier désigné selon des paramètres établis par la Société avant les périodes d'interdiction. En dehors de ces périodes, les rachats seront effectués à la discrétion de la direction de la Société.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2026, la Société a racheté et annulé 1 549 900 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèce de 85,2 M\$ (1 830 000 actions catégorie B rachetées et annulées à la même période de 2025, pour une contrepartie totale en espèces de 60,8 M\$) et 6 667 actions catégorie B ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions, pour une contrepartie totale en espèces de 0,2 M\$ (48 444 actions catégorie B émises en 2025 pour une contrepartie totale en espèces de 1,3 M\$).

## Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et quasi-espèces, des espèces affectées, des comptes clients, des actifs liés à des contrats, des placements à long terme, des comptes fournisseurs, des charges à payer, de la dette à long terme, des obligations locatives et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA les versements sur ses dettes libellées en dollars US (intérêts et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, et ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable. La Société n'a pas l'intention de régler ses instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés aux 31 mars 2026 et 31 décembre 2025 sont les suivantes :

**Tableau 7**

### Juste valeur de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés

(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	31 mars 2026		31 décembre 2025	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Dette à long terme<sup>1</sup></b>	<b>(6 888,3)</b>	<b>\$ (6 872,5)</b>	<b>(6 824,3)</b>	<b>\$ (6 849,3)</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>				
Contrats de change à terme	2,0	2,0	(1,5)	(1,5)
Ententes de swaps de taux d'intérêt	(4,6)	(4,6)	(7,2)	(7,2)
Ententes de swaps sur devises	92,6	92,6	33,0	33,0

<sup>1</sup> La valeur comptable de la dette à long terme exclut les frais de financement.

La juste valeur estimative de la dette à long terme est fondée sur les cours de marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de la période ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument financier dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur comptabilisée des instruments financiers dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, basée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou de la Société.

Au premier trimestre 2026, un gain de 1,8 M\$ a été comptabilisé aux autres éléments du résultat global relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (8,0 M\$ en 2025).

## **Mesures non normalisées selon les IFRS**

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres et le ratio d'endettement net consolidé ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

### **BAIIA ajusté**

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, la restructuration, dépréciation d'actifs et autres, les autres éléments et les impôts sur le bénéfice. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer les résultats consolidés de la Société ainsi que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte des dépenses en immobilisations et des acquisitions de licences de spectre nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte des dépenses en immobilisations, telles que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie libres, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 8 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québec.

**Tableau 8****Rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2026	2025
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :		
Télécommunications	619,6 \$	581,4 \$
Média	(2,2)	(18,6)
Sports et divertissement	1,8	3,5
Siège social	(42,6)	(16,7)
	<b>576,6</b>	549,6
Amortissement	(209,4)	(215,3)
Frais financiers	(76,2)	(92,5)
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(4,1)	(3,3)
Autres éléments	9,4	6,6
Impôts sur le bénéfice	(72,2)	(60,8)
<b>Bénéfice net</b>	<b>224,1 \$</b>	<b>184,3 \$</b>

**Bénéfice net ajusté**

La Société définit le bénéfice net ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant la restructuration, dépréciation d'actifs et autres, et les autres éléments, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements. Le bénéfice net ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice net ajusté pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure, puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice net ajusté est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice net ajusté peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 9 présente le rapprochement du bénéfice net ajusté avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 9****Rapprochement du bénéfice net ajusté avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2026	2025
Bénéfice net ajusté	219,5 \$	185,1 \$
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(4,1)	(3,3)
Autres éléments	9,4	6,6
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements <sup>1</sup>	0,3	1,9
Part des actionnaires sans contrôle afférent aux ajustements	0,3	0,4
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>225,4 \$</b>	<b>190,7 \$</b>

<sup>1</sup> Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie libres***Flux de trésorerie d'exploitation ajustés*

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent le BAIIA ajusté, moins les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre). Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés sur une base consolidée par l'exploitation de l'ensemble des secteurs d'activité, en plus des flux de trésorerie d'exploitation générés par chacun d'entre eux. En outre, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utiles, car ils constituent un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

*Flux de trésorerie libres*

Les flux de trésorerie libres représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation selon les IFRS, moins les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la Société. Les flux de trésorerie libres représentent les fonds disponibles pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Les tableaux 10 et 11 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie libres avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés.

**Tableau 10**

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2026	2025
<b>BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)</b>		
Télécommunications	<b>619,6</b> \$	581,4 \$
Média	<b>(2,2)</b>	(18,6)
Sports et divertissement	<b>1,8</b>	3,5
Siège social	<b>(42,6)</b>	(16,7)
	<b>576,6</b>	549,6
<b>Moins</b>		
Dépenses en immobilisations <sup>1</sup> :		
Télécommunications	<b>(130,3)</b>	(142,2)
Média	<b>(1,2)</b>	(2,9)
Sports et divertissement	<b>(1,3)</b>	(1,2)
Siège social	<b>(0,1)</b>	-
	<b>(132,9)</b>	(146,3)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation ajustés</b>		
Télécommunications	<b>489,3</b>	439,2
Média	<b>(3,4)</b>	(21,5)
Sports et divertissement	<b>0,5</b>	2,3
Siège social	<b>(42,7)</b>	(16,7)
	<b>443,7</b> \$	403,3 \$

<sup>1</sup> **Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations selon les états financiers consolidés résumés**

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2026	2025
Dépenses en immobilisations	<b>(132,9)</b> \$	(146,3) \$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	<b>(52,5)</b>	(36,2)
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	<b>(185,4)</b> \$	(182,5) \$

**Tableau 11****Flux de trésorerie libres et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2026	2025
<b>Flux de trésorerie d'exploitation ajustés provenant du tableau 10</b>	<b>443,7</b>	<b>403,3</b>
<b>Plus (moins)</b>		
Portion monétaire des frais financiers	(74,0)	(90,2)
Portion monétaire liée à la restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(3,8)	(3,3)
Impôts exigibles	(107,0)	(75,2)
Autres	(0,5)	(0,4)
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	29,6	39,8
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	(52,5)	(36,2)
<b>Flux de trésorerie libres</b>	<b>235,5</b>	<b>237,8</b>
<b>Plus (moins)</b>		
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre)	185,4	182,5
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,6)	(0,1)
<b>Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation</b>	<b>420,3</b>	<b>420,2</b>

**Ratio d'endettement net consolidé**

Le ratio d'endettement net consolidé représente la dette nette consolidée, divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. La dette nette consolidée représente le total de la dette à long terme, plus les obligations locatives et les passifs liés aux instruments financiers dérivés, moins les actifs liés aux instruments financiers dérivés et les espèces et quasi-espèces. Le ratio d'endettement net consolidé sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction et le conseil d'administration dans les décisions liées à la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement, et dans la gestion du risque lié aux échéances des dettes. Le ratio d'endettement net consolidé n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS. Il ne vise pas à remplacer des outils d'évaluation conformes aux IFRS ou le bilan afin d'évaluer la situation financière. La définition du ratio d'endettement net consolidé de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 12 présente le calcul du ratio d'endettement net consolidé ainsi que le rapprochement avec les éléments du bilan divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 12****Ratio d'endettement net consolidé**

(en millions de dollars canadiens)

	<b>31 mars 2026</b>		31 déc. 2025	
<b>Dettes à long terme totale<sup>1</sup></b>	<b>6 888,3</b>	<b>\$</b>	6 824,3	<b>\$</b>
<b>Plus (moins)</b>				
Obligations locatives <sup>2</sup>	<b>412,2</b>		410,6	
Instruments financiers dérivés <sup>3</sup>	<b>(90,0)</b>		(24,3)	
Espèces et quasi-espèces	<b>(281,1)</b>		(160,6)	
Dettes nettes consolidées	<b>6 929,4</b>		7 050,0	
Divisée par :				
BALIA ajusté sur 12 mois	<b>2 420,2</b>	<b>\$</b>	2 393,2	<b>\$</b>
<b>Ratio d'endettement net consolidé</b>	<b>2,86x</b>		2,95x	

<sup>1</sup> Exclut les frais de financement.<sup>2</sup> Passif total.<sup>3</sup> Actif moins le passif.**Indicateurs clés de rendement***Unité génératrice de revenus*

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente une ligne de téléphonie mobile ou filaire, ou encore un client aux services d'accès Internet ou de télédistribution. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

*Revenu mensuel moyen mobile par unité*

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit le RMPU mobile. Cet indicateur se calcule en divisant les revenus de services de téléphonie mobile par le nombre moyen d'UGR de ce service durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période. Le RMPU mobile n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

**Contrôles et procédures**

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2026, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

**Renseignements supplémentaires**

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société à <www.quebecor.com> ou sur le site Internet de SEDAR+ à l'adresse <www.sedarplus.ca>.

## Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire », ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes, ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultantes réelles et celles mentionnées dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- la fluctuation de la conjoncture économique et politique en général, les conditions des marchés financiers et économiques, les défis commerciaux mondiaux, tels que les tarifs douaniers et les barrières commerciales, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active et sa capacité à pénétrer de nouveaux marchés et à développer avec succès ses activités, y compris dans les domaines en expansion et dans de nouvelles régions géographiques ;
- la fragmentation de l'univers des médias et son impact sur le marché publicitaire et les propriétés médias de Québecor ;
- de nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor ;
- les impacts liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires au développement du réseau de Québecor ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- les impacts des investissements importants et récurrents qui seront nécessaires pour le développement et l'expansion et pour concurrencer efficacement les entreprises de services locaux titulaires et les autres concurrents actuels ou potentiels dans les marchés visés par le secteur Télécommunications ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor par lequel sont offerts les services de télédistribution, d'accès Internet, de téléphonie mobile et filaire, et de VSDA ainsi que la capacité de Québecor de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves, les interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseau, la menace de catastrophes naturelles, les crises de santé publique et l'instabilité politique dans certains pays ;
- les changements dans la capacité de Québecor d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- les impacts liés aux enjeux environnementaux ;
- des changements aux lois et aux règlements (ou dans leurs interprétations) qui pourraient entraîner, entre autres, une concurrence accrue, une évolution dans les marchés de Québecor, une hausse de frais d'exploitation, de dépenses en immobilisations ou de charges fiscales, ou une réduction de la valeur de certains actifs ; et
- le niveau de l'endettement de Québecor, les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous référer aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <[www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)> et à <[www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)>, y compris, en particulier, les rubriques « Informations sur les tendances » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document reflètent les attentes de la Société au 13 mai 2026 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Montréal, Québec

Le 13 mai 2026

# QUÉBECOR INC.

## SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2026	2025			2024			
	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin
<b>Revenus</b>	<b>1 395,2 \$</b>	1 546,3 \$	1 405,5 \$	1 380,4 \$	1 343,1 \$	1 499,0 \$	1 389,7 \$	1 386,9 \$
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>576,6</b>	610,4	628,1	605,1	549,6	589,0	594,1	624,9
<b>Flux de trésorerie d'exploitation ajusté</b>	<b>443,7</b>	424,9	462,4	452,8	403,3	446,3	435,3	449,7
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>219,5</b>	226,2	241,6	226,8	185,1	186,6	192,2	205,1
Ajustements <sup>1</sup> :								
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(2,7)	(6,4)	(5,6)	(11,1)	(2,0)	(11,9)	(3,8)	(10,1)
Autres éléments	8,6	(8,3)	0,1	2,0	7,6	3,0	0,9	12,6
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>225,4</b>	211,5	236,1	217,7	190,7	177,7	189,3	207,6
<b>Données par action</b>								
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>0,97 \$</b>	0,99 \$	1,05 \$	0,99 \$	0,80 \$	0,80 \$	0,82 \$	0,89 \$
Ajustements <sup>1</sup> :								
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(0,01)	(0,03)	(0,02)	(0,05)	(0,01)	(0,05)	(0,01)	(0,04)
Autres éléments	0,04	(0,03)	-	0,01	0,03	0,01	-	0,05
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>1,00</b>	0,93	1,03	0,95	0,82	0,76	0,81	0,90
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	<b>226,3</b>	227,9	229,3	230,0	231,3	232,9	234,3	230,8

<sup>1</sup> Déduction faite de l'impôt sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle afférents aux ajustements